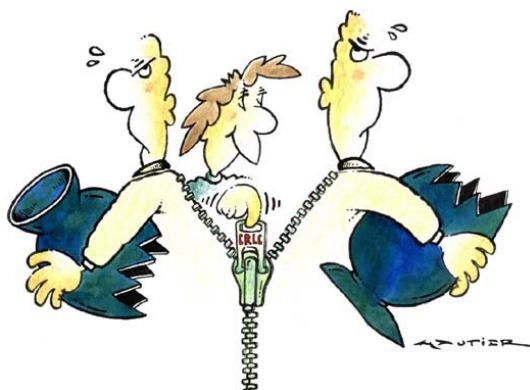


Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine CRLC 35

► **Consommateur**, vous avez un **différend avec un professionnel...**

Avec votre fournisseur d'accès à Internet, votre garagiste, un artisan ou une entreprise pour des travaux mal réalisés, votre fournisseur d'énergie (gaz ou électricité), un commerçant pour une marchandise livrée ne correspondant pas à votre commande...

Aujourd'hui, **8 affaires sur 10 se règlent à l'amiable !**



La **CRLC 35** est là pour favoriser le **règlement amiable** des litiges entre consommateurs et professionnels.

Elle intervient **GRATUITEMENT** et dans tout le **département** (le consommateur ou le professionnel doit résider en Ille-et-Vilaine).

La procédure est **simple, rapide** et **facile d'accès**.

Pour saisir la Commission, il suffit d'adresser un courrier à :

CRLC 35

Commission de règlement des litiges de consommation 35

48 Bd Magenta—35000 RENNES

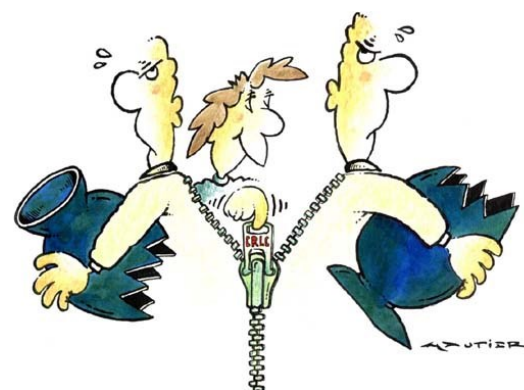
Ou de prendre rendez-vous au 02.99.30.35.55

Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine CRLC 35

► **Consommateur**, vous avez un **différend avec un professionnel...**

Avec votre fournisseur d'accès à Internet, votre garagiste, un artisan ou une entreprise pour des travaux mal réalisés, votre fournisseur d'énergie (gaz ou électricité), un commerçant pour une marchandise livrée ne correspondant pas à votre commande...

Aujourd'hui, **8 affaires sur 10 se règlent à l'amiable !**



La **CRLC 35** est là pour favoriser le **règlement amiable** des litiges entre consommateurs et professionnels.

Elle intervient **GRATUITEMENT** et dans tout le **département** (le consommateur ou le professionnel doit résider en Ille-et-Vilaine).

La procédure est **simple, rapide** et **facile d'accès**.

Pour saisir la Commission, il suffit d'adresser un courrier à :

CRLC 35

Commission de règlement des litiges de consommation 35

48 Bd Magenta—35000 RENNES

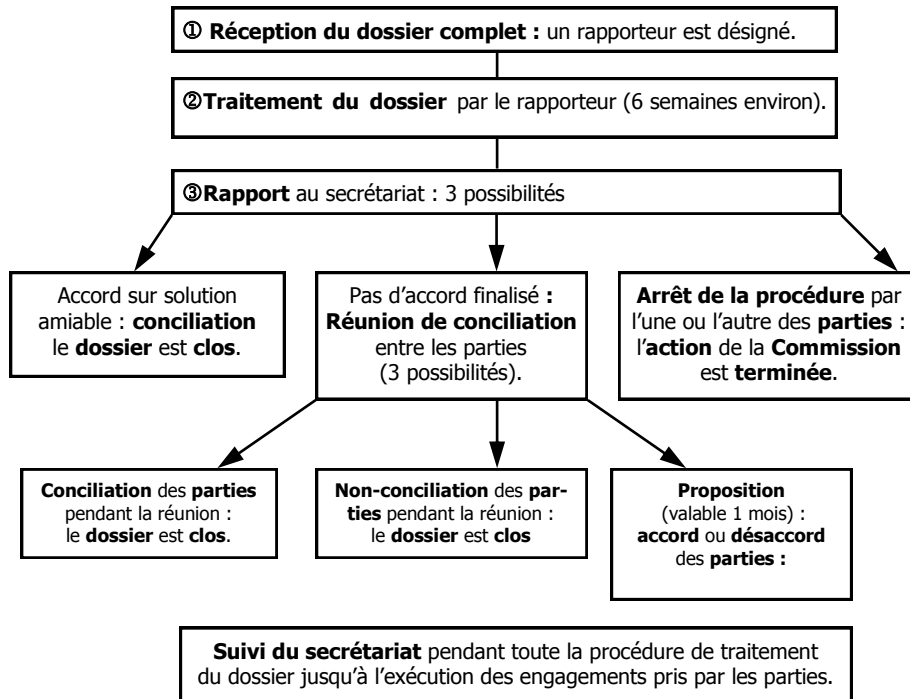
Ou de prendre rendez-vous au 02.99.30.35.55

La Commission est composée :

- D'un **président**, choisi parmi des personnalités neutres.
- D'**assesseurs** représentant les consommateurs et les professionnels.
- De **rapporteurs**, issus d'associations de consommateurs, chargés de traiter les dossiers.
- D'un secrétariat qui assure le fonctionnement général de la CRLC 35.

La procédure de traitement d'un dossier :

Après avoir saisi la CRLC 35, le consommateur reçoit un questionnaire à remplir et à renvoyer accompagné de toutes les pièces utiles à l'étude de son dossier.



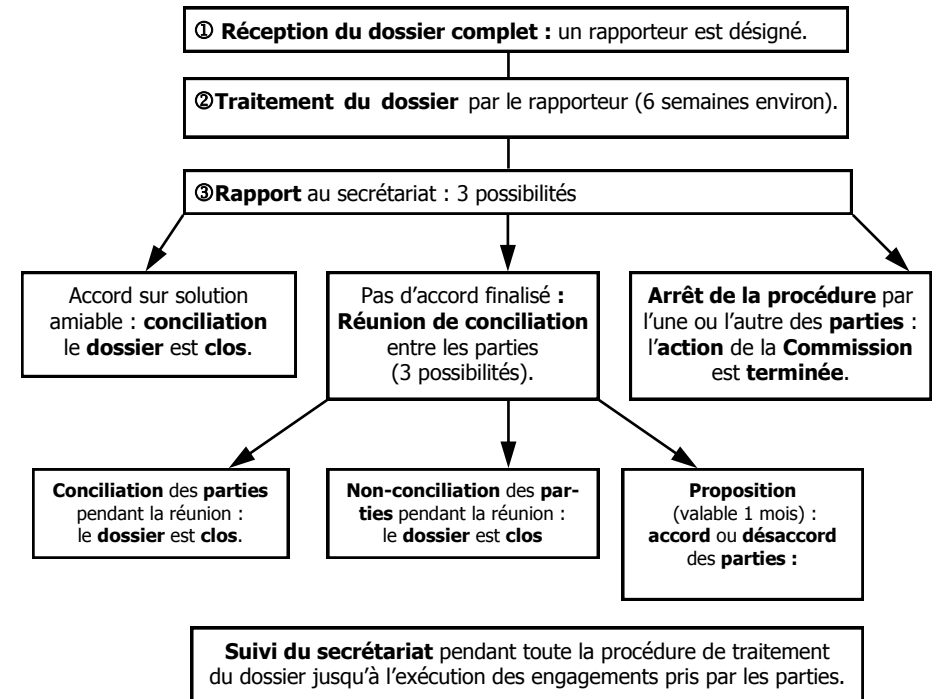
Pour plus d'information : crlc35@mce-info.org

La Commission est composée :

- D'un **président**, choisi parmi des personnalités neutres.
- D'**assesseurs** représentant les consommateurs et les professionnels.
- De **rapporteurs**, issus d'associations de consommateurs, chargés de traiter les dossiers.
- D'un secrétariat qui assure le fonctionnement général de la CRLC 35.

La procédure de traitement d'un dossier :

Après avoir saisi la CRLC 35, le consommateur reçoit un questionnaire à remplir et à renvoyer accompagné de toutes les pièces utiles à l'étude de son dossier.



Pour plus d'information : crlc35@mce-info.org